

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2018

Date d'envoi de la convocation : 14/12/2018

Nombre de membres : 221

Nombre de présents : 178

Nombre de votants : 201

A l'ouverture de la séance

Secrétaire de séance : Jean-Marc JOLY

L'an deux mille dix-huit, le Jeudi 20 décembre 2018, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine de Valognes à 18 h 00 sous la présidence de Jean-Louis VALENTIN, président.

Etaient présents :

ADE André, AMIOT Sylvie, AMIOT André, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ANTOINE Joanna, ARLIX Jean, ASSELINE Yves, BALDACCI Nathalie, BARBÉ Stéphane (jusqu'à 22h25), BARBEY Hubert, BAUDIN Philippe, BAUDRY Jean-Marc, BELHOMME Jérôme, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERTEAUX Jean-Pierre, BESNARD Jean-Claude, BOUILLON Jean-Michel, JAME Dominique suppléante de BRECZY Rolande, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, FAFIN Alain suppléant de BUTTET Guy, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CATHERINE Christian, CAUVIN Bernard, CUNY Daniel, CAUVIN Jean-Louis, CHOLOT Guy, COLLAS Hubert, COQUELIN Jacques (jusqu'à 21h15), CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DELAPLACE Henry, DELAUNAY Sylvie, DENIAUX Johan, DENIS Daniel, DESQUESNES Jean, DESTRES Henri, DIESNY Joël, DRUEZ Yveline, DUBOST Michel, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFOUR Luc, FAGNEN Sébastien, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUARDANT Marc, FEUILLY Hervé, FONTAINE Hervé, GANCEL Daniel, GAUCHET Marc, GESNOUIN Marie-Claude, GIOT-LEPOITTEVIN Jacqueline, GODAN Dominique, GODEFROY Annick, GODIN Guylaine (à partir de 21h45), GOLSE Anne-Marie, GOMERIEL Patrice, GOSSELIN Bernard, GOSSWILLER Carole, GRUNEWALD Martine, GUÉRIN Alain, LANGLOIS Alain suppléant de HAIZE Marie-Josèphe, HAMEL Bernard, HAMELIN Jacques, HAMELIN Jean, HAMON Myriam, HAMON-BARBE Françoise, HARDY René, HAYE Laurent, HEBERT Dominique (jusqu'à 20h17), Bernard GIROUX Bernard suppléant de HENRY Yves, HOULLEGATTE Jean-Michel, HOULLEGATTE Valérie, HUBERT Christiane, HUBERT Jacqueline, HUET Catherine, ROUXEL Christian suppléant de JEANNE Dominique, JOLY Jean-Marc, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel (jusqu'à 22h26), LAFOSSE Michel, LAHAYE Germaine, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LAMOTTE Noël, LATROUITE Serge, LAUNOY Claudie, LE BEL Didier, LE BRUN Bernadette, LE DANOIS Francis, LE MONNYER Florence (jusqu'à 22h38), LE PETIT Philippe (jusqu'à 20h49), LEBARON Bernard, LEBONNOIS Marie-Françoise (jusqu'à 22h26), LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHEVALIER Guy, LECHEVALIER Michel, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LECOUCVEY Jean-Paul, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFEVRE Hubert, LEFEVRE Noël, LEGER Bruno, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph (jusqu'à 20h05), LEMARÉCHAL Michel, LEMENUÉL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Jacques, LEPETIT Jean, LEPETIT Louissette, LEPOITTEVIN Gilbert, LEQUERTIER Joël, LEQUERTIER Colette, LERENDU Patrick, LESEIGNEUR Hélène, LESENECHAL Guy, LETRECHER Bernard, LEVAST Jean-Claude, LINCHENEAU Jean-Marie, LOUISET Michel, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MAGHE Jean-Michel, MAIGNAN Martial, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARIVAUX Isabelle, MARTIN Serge, MARTIN Yvonne (jusqu'à 20h40), MATELOT Jean-Louis (jusqu'à 21h15), MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MELLET Daniel, MESNIL Pierre, MONHUREL Pascal, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jean-Marie, NICOLAÏ Michel (jusqu'à 21h15), ONFROY Jacques, PARENT Gérard, PILLET Patrice, PINABEL Alain, PIQUOT Jean-Louis, POISSON Nicolas, POUTAS Louis, PRIME Christian, RENARD Jean-Marie, REVERT Sandrine, RODRIGUEZ Fabrice, ROUSSEL Pascal (jusqu'à 22h15), ROUSVOAL Camille (jusqu'à 22h15), ROUXEL André, SARCHET Jean-Baptiste, SCHMITT Gilles, SEBIRE Nelly, SOURISSE Claudine, TAVARD Agnès, TISON Franck, TRAVERT Hélène, VALENTIN Jean-Louis, VARENNE Valérie (jusqu'à 20h05), VIGER Jacques, VIGNET Hubert, VILLETTE Gilbert, VIVIER Nicolas (jusqu'à 22h38).

Ont donné procurations :

PELLERIN Jean-Luc à HAMELIN Jean, LEMONNIER Thierry à LAMOTTE Noël, MIGNOT Henri à LEPETIT Louissette, LETERRIER Richard à NICOLAI Michel (jusqu'au départ de Michel NICOLAI à 21h15), BURNOUF Hervé à ROUXEL André, ARRIVÉ Benoît à LEPOITTEVIN Gilbert, BESUELLE Régine à LINCHENEAU Jean-Marie, LEQUILBEC Frédéric à ROUSVOAL Camille (jusqu'au départ de Camille ROUSVOAL à 22h15), VILTARD Bruno à LEPETIT Jacques, ROUSSEAU Roger à FEUARDENT Marc, TIFFREAU Danièle à FEUILLY Hervé, CHEVEREAU Gérard à LE BEL Didier, GOSSELIN Albert à MONHUREL Pascal, GROULT André à CASTELEIN Christèle, CAUVIN Joseph à MAIGNAN Martial, MELLET Christophe à MELLET Daniel, GIOT Gilbert à LESEIGNEUR Hélène, GOSSELIN-FLEURY à Arnaud CATHERINE Genevieve, LAGARDE Jean à JOZEAU-MARIGNE Muriel (jusqu'au départ de Muriel JOZEAU-MARIGNE à 22h26), LERECULEY Daniel à LEBONNOIS Marie-Françoise (jusqu'au départ de Marie-Françoise LEBONNOIS à 22h26), JOURDAIN Patrick à DRUEZ Yveline, DIGARD Antoine à LERENDU Patrick, REBOURS Sébastien à BELHOMME Jérôme, HEBERT Dominique à HOULLEGATTE Jean-Michel (à partir de 20h17), MARTIN Yvonne à LAHAYE Germaine (à partir de 20h40), COQUELIN Jacques à LEFEVRE Noël (à partir de 21h15), GODIN Guylaine à GODEFROY Annick (à partir de 21h45).

Excusés :

GOUREMAN Paul, LALOË Evelyne, POTTIER Bernard, GUERARD Jacqueline, FALAIZE Marie-Hélène, THEVENY Marianne, TARDIF Thierry, PEYPE Gaëlle, POIDEVIN Hugo, HUET Fabrice, LEFRANC Bertrand, LEFAIX-VERON Odile, BASTIAN Frédéric, BOURDON Cyril, BROQUET Patrick, CHARDOT Jean-Pierre, DELESTRE Richard, DUPONT Claude, FEUILLY Emile, GILLES Geneviève.

Délibération n° DEL2018_217

OBJET : Décisions modificatives N°1 Budgets 06 - Cinéma, 07- Port Diélette, 16 - Déchets ménagers et assimilés REOM - N° 2 - Budgets 04 - Activités commerciales tourisme, 05- Assainissement non collectif, 11 - Développement économique ventes, 12 - Développement économique locations, 13 - Abattoir, N°3 Budgets 01- Principal, 08 - Développement économique locations, 09 - Eau, 10 - Assainissement collectif, 14 - Transports

Exposé

Cette troisième décision modificative de l'exercice 2018 porte essentiellement sur les dotations aux amortissements.

En effet, la CAC s'est dotée d'un logiciel intégrant l'ensemble du patrimoine qui auparavant été géré par pôle. Lors de l'élaboration du budget 2018, le choix avait été pris de reporter les inscriptions liées aux dotations aux amortissements à l'identique de ceux réalisés en 2017. Aujourd'hui, il y lieu de compléter ces inscriptions au vu de des données issues du logiciel de gestion des immobilisations et validées par la Trésorerie.

Cette décision modificative permet également d'ajuster les crédits des pôles et directions et notamment de supprimer des crédits qui ne sont plus nécessaires en l'état.

La balance générale s'équilibre tous mouvements confondus à 1 705 143 €, soit – 1 709 866,95 € en mouvements réels et 3 415 009,95 € en mouvements d'ordre.

Budget	Propositions budgétaires DM					
	Dépenses			Recettes		
	Mouvements réels	Mouvement d'ordre	Total	Mouvements réels	Mouvement d'ordre	Total
BUDGET GENERAL	-1,709,866.95	3,415,009.95	1,705,143.00	-1,709,866.95	3,415,009.95	1,705,143.00
01 - BUDGET PRINCIPAL	-2,306,334.95	391,151.95	-1,915,183.00	-2,306,334.95	391,151.95	-1,915,183.00
F - Fonctionnement	-21,877.95	300,496.95	278,619.00	187,964.00	90,655.00	278,619.00
I - Investissement	-2,284,457.00	90,655.00	-2,193,802.00	-2,494,298.95	300,496.95	-2,193,802.00
02 - GOLFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
F - Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
I - Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
03 - PROMOTION DU TOURISME	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
F - Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
I - Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
04 - ACTIVITE COMMERCIALE TOURISME	0.00	1,214.00	1,214.00	0.00	1,214.00	1,214.00
F - Fonctionnement	0.00	1,214.00	1,214.00	1,214.00	0.00	1,214.00
I - Investissement	0.00	0.00	0.00	-1,214.00	1,214.00	0.00
05 - ASSAINISSEMENT TTC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
F - Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
I - Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
06 - CINEMA	0.00	13,340.00	13,340.00	0.00	13,340.00	13,340.00
F - Fonctionnement	0.00	6,670.00	6,670.00	0.00	6,670.00	6,670.00
I - Investissement	0.00	6,670.00	6,670.00	0.00	6,670.00	6,670.00
07 - PORT DIELETTE	-100,000.00	0.00	-100,000.00	-100,000.00	0.00	-100,000.00
F - Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
I - Investissement	-100,000.00	0.00	-100,000.00	-100,000.00	0.00	-100,000.00
08 - DEVT ECO LOCATIONS M4	44,574.00	8,290.00	52,864.00	44,574.00	8,290.00	52,864.00
F - Fonctionnement	41,874.00	5,658.00	47,532.00	44,900.00	2,632.00	47,532.00
I - Investissement	2,700.00	2,632.00	5,332.00	-326.00	5,658.00	5,332.00
09 - EAU	200,967.00	1,078,392.00	1,279,359.00	200,967.00	1,078,392.00	1,279,359.00
F - Fonctionnement	474,794.00	1,075,432.00	1,550,226.00	1,547,266.00	2,960.00	1,550,226.00
I - Investissement	-273,827.00	2,960.00	-270,867.00	-1,346,299.00	1,075,432.00	-270,867.00
10 - ASSAINISSEMENT OPTION TVA	-296,068.00	873,912.00	577,844.00	-296,068.00	873,912.00	577,844.00
F - Fonctionnement	135,685.00	873,912.00	1,009,597.00	1,009,597.00	0.00	1,009,597.00
I - Investissement	-431,753.00	0.00	-431,753.00	-1,305,665.00	873,912.00	-431,753.00
11 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE VENTE	592,755.00	782,261.00	1,375,016.00	592,755.00	782,261.00	1,375,016.00
F - Fonctionnement	592,755.00	0.00	592,755.00	-189,506.00	782,261.00	592,755.00
I - Investissement	0.00	782,261.00	782,261.00	782,261.00	0.00	782,261.00
12 - DEVELOPT ECO LOCATIONS M14	70,559.00	19,342.00	89,901.00	70,559.00	19,342.00	89,901.00
F - Fonctionnement	71,119.00	9,537.00	80,656.00	70,851.00	9,805.00	80,656.00
I - Investissement	-560.00	9,805.00	9,245.00	-292.00	9,537.00	9,245.00
13 - ABATTOIR	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
F - Fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
I - Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
14 - TRANSPORTS	83,681.00	134,507.00	218,188.00	83,681.00	134,507.00	218,188.00
F - Fonctionnement	30,000.00	94,094.00	124,094.00	83,681.00	40,413.00	124,094.00
I - Investissement	53,681.00	40,413.00	94,094.00	0.00	94,094.00	94,094.00
16 - DECHETS MENAGERS M4	0.00	112,600.00	112,600.00	0.00	112,600.00	112,600.00
F - Fonctionnement	0.00	56,300.00	56,300.00	0.00	56,300.00	56,300.00
I - Investissement	0.00	56,300.00	56,300.00	0.00	56,300.00	56,300.00

1. Le Budget Principal

1.1. La Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à 278 619 € tous mouvements confondus.

Les ajustements de fonctionnement en dépenses réelles représentent une diminution de crédit de

21 877,95 € Ils concernent notamment :

- des ajustements de crédits en diminution relatif à la compétence voirie qui a été transférée ainsi qu'à des actions qui n'auront pas lieu (frais de missions) = -44 545 €
- des virements de crédits du chapitre 011 vers le chapitre 65 pour 40 463,00 €
- l'inscription de crédits afin d'organiser la cérémonie des vœux de janvier 2019 (24 500 €)
- l'inscription de crédits pour rembourser à Cherbourg-en-Cotentin les frais d'affranchissements (33 500 €)
- l'inscription de subventions ou d'actions au compte 6574 pour 87 315 € compensée par les virements de crédits du chapitre 011 ainsi que des suppression de crédits au chapitre 65, liés à des actions qui n'auront pas lieu (- 24 000 €), soit une inscription réelle de 22 852 €.
- l'ajustement de subventions aux budgets annexes pour – 68 377,95 €
- l'inscription de créances en non valeur et titres annulés sur exercices antérieurs pour 8 000 €

En recettes réelles (187 964 €), les inscriptions concernent essentiellement le montant d'attribution du fonds départemental de la taxe professionnelle : 101 937 €.

1.2. La Section d'Investissement :

La section d'investissement s'équilibre à -2 193 802 € tous mouvements confondus.

En dépenses réelles, les inscriptions correspondent notamment :

- à une nécessité de crédits (362 660 €) pour les études et la réalisation, modification, révision de documents d'urbanisme.
- aux crédits nécessaires pour prendre part au capital de la SEM « la Cité de la Mer » (900 000 €)

Les suppressions de crédits correspondent :

- à l'espace aquatique de Valognes qui a été créé en AP/CP au BS et dont les crédits initiaux n'avaient pas pu être supprimés en parallèle (- 1 475 136 €) ;
- à des inscriptions liées à la voirie et à l'éclairage public : -262 383 €
- à la révision de l'AP/CP fonds de concours communaux du pôle de proximité des Pieux. L'autorisation de programme et prolongée sur 2019. Les crédits prévus en 2018 et non consommés (- 1 820 683 €) seront inscrits en 2019.

1.3. Les opérations d'ordre :

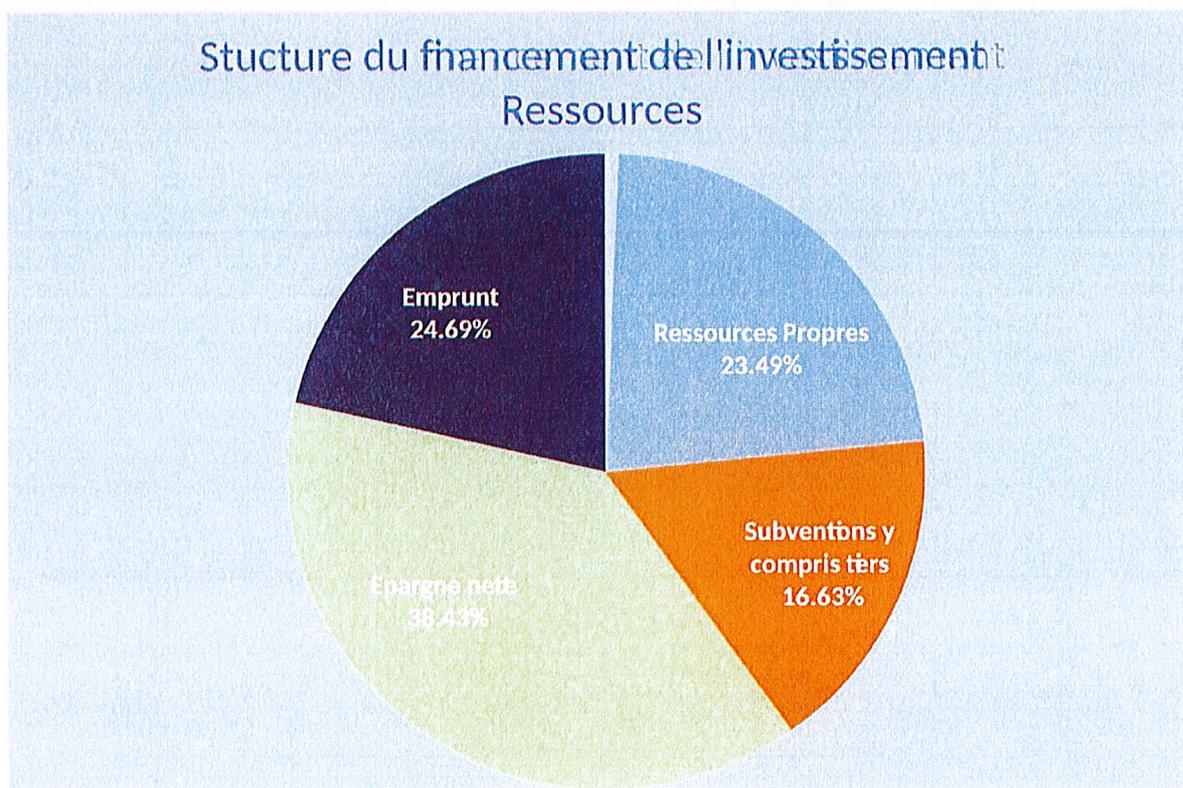
Cette décision modificative régularise l'ensemble des crédits lié aux opérations d'amortissement.

Les mouvements d'ordre s'équilibrent à 391 151,95 €.

1.4. Le financement de la section d'investissement :

L'épargne nette dégagée par la section de fonctionnement pour financer la section d'investissement était prévue au budget primitif à 4 512 364 €, elle a été portée à 23 534 721 € après le BS, la DM1 et la DM2. Suite à cette DM3, elle est désormais de 23 744 563 € et représente 38,43 % du financement des dépenses d'investissement.

	Dépenses	Ressources	% R/D	
Ressources propres	58 730 390.43	150 000.00	0.24%	} 23.49%
Divers (remb sur travaux, subventions, TVA, ...)		10 200.00	0.02%	
Produits exceptionnels		0.00	0.00%	
Cessions d'immobilisations		264 135.82	0.43%	
FCTVA + TVA + TLE		14 086 956.21	22.80%	} 38.43%
Subventions y compris tiers		10 276 966.08	16.63%	
Epargne nette		23 744 563.34	38.43%	} 24.69%
Affectation		0.00	0.00%	
Remboursement avances		0.00	0.00%	
Emprunt		13 254 951.55	21.45%	
Résultat d'investissement reporté	3 057 382.57	0.00	0.00%	
	61 787 773.00	61 787 773.00	100.00%	



2. Les budgets annexes :

Les opérations sur les budgets annexes pour cette décision modificative concernent essentiellement l'ensemble des régularisations liées aux inscriptions pour les dotations aux amortissements.

Les budgets annexes présentant des modifications sont :

- **Le budget 04 – Activités Commerciales Tourisme**

En dehors des inscriptions relatives aux dotations aux amortissements, il s'agit de l'inscription d'une recette de 3 000 € liée au loyer de l'auberge du Moulin du Cotentin à Fierville le Mines, qui permet de diminuer de 1 786 € la subvention d'équilibre.

- **Le budget 07– Port Dielette**

En investissement, l'ajustement de l'AP/CP bâtiment structurel du port permet de diminuer de 100 000 € la subvention d'investissement.

- **Le Budget 8 – Développement Économique Locations**

En fonctionnement, il est prévu une augmentation de crédits de 7 500 € compensée par l'ajustement des inscriptions de loyers (Mont Quentin notamment). Ces inscriptions permettent également de réduire l'emprunt d'équilibre de 34 800 €.

- **Le budget 9 – Eau Potable :**

Il s'agit d'ajustements suite à la reprise des résultats d'eau des communes dont la compétence a été transférée à la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2018. Plus particulièrement de la ville de Cherbourg en Cotentin à qui il convient de verser une recette exceptionnelle de 466 812,11 € et de prévoir 1 600 411,04 € correspondant aux recettes rattachées par la ville de Cherbourg en Cotentin (comme expliqué dans la délibération n°208 du conseil communautaire du 8 novembre 2018).

- **Le budget 10 – Assainissement Collectif :**

Il s'agit d'ajustements suite à la reprise des résultats d'assainissement des communes dont la compétence a été transférée à la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2018. La commune de Saint-jean-de-la-rivière n'avait pas délibéré sur le transfert des résultats de son budget assainissement. Au vu de la délibération, il convient d'intégrer ses résultats soit 173 701,35 € en résultat cumulé.

- **Le budget 11 – Développement Économique Vente**

Il s'agit essentiellement de l'inscription d'un emprunt pour la zone d'activité d'Armanville d'un montant de 782 261 €, les travaux sont inscrits en contrepartie.

- **Le budget 12– Développement Économique Locations**

En dehors des inscriptions relatives aux dotations aux amortissements, il s'agit de l'inscription d'une régularisation sur des loyers émis, à tort, en TTC sur l'année 2017, à hauteur de 71 119 €.

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la Commission Finance,

Le conseil communautaire a délibéré (Pour : 182 - Contre : 0 - Abstentions : 13) pour :

- **Approuver** les décisions modificatives n°1/2018 : Budget annexe cinéma 06, Budget annexe Port Dielette 07, Budget annexe Déchets Ménagers M4 16, n°2/2018 : Budget annexe Activité commerciale tourisme 04, Budget annexe SPANC 05, Budget annexe développement économique vente 11, budget annexe développement économique locations 12, budget annexe abattoir 13, n°3/2018 : budget principal, budget annexe 08 Développement économique location M4, budget annexe 09 – Eau, budget annexe 10 – Assainissement collectif HT, 14 – Transports ;
- **Autoriser** le versement des subventions aux attributaires portés sur l'état joint en annexe ;
- **Autoriser** le versement d'une subvention de 466 812,11 € à la ville de Cherbourg-en-Cotentin sur le budget 09 – Eau
- **Accepter** les résultats transférés par la commune de Saint Jean de la Rivière
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Caen (Calvados) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- **Dire** que le Président et le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

21 DEC. 2018

DE CHERBOURG



LE PRESIDENT,

Jean-Louis VALENTIN
Jean-Louis VALENTIN